

MLC La Chardonnière

Projet Associatif

2025-2030

Le projet associatif synthétise le plan stratégique de l'association, à l'issue d'un travail mené sur les questions suivantes : quelle est la mission de l'association, quelles sont ses valeurs, quels sont ses enjeux, comment elle se voit demain et comment elle compte s'y prendre pour atteindre ses objectifs.

L'élaboration du projet associatif offre ainsi à l'association l'occasion de s'interroger sur son positionnement et ses modes de fonctionnement, pour répondre au mieux à ses missions et assurer sa pérennité.

Le projet associatif de la MLC La Chardonnière de Fontaines-sur-Saône, détaillé ci-après, a été construit par le Conseil d'Administration et le Directeur de la MLC au 1^{er} semestre 2025, à partir des travaux menés en 2024 sur les attentes de ses différents publics et d'un état des lieux des points forts et points faibles de la structure.

Ce projet sert à la fois de carte et de boussole pour piloter l'association et prendre des décisions. Il sera réinterrogé - et si besoin actualisé - chaque année, au vu des résultats engrangés, des difficultés rencontrées et des éventuels changements intervenus dans son environnement.

Un bilan annuel sera présenté lors de chaque Assemblée Générale ordinaire.

SOMMAIRE

Présentation de l'association	p. 3
Contexte	p. 4
Enjeux & Objectifs	p. 6
1. <i>Enrichir l'offre de la MLC et diversifier les publics</i>	p.6
2. <i>Devenir un acteur associatif reconnu du territoire</i>	p.6
3. <i>Garantir la pérennité matérielle et financière de la MLC</i>	p.7
4. <i>Améliorer notre fonctionnement interne</i>	P.7
Pilotage du projet	p. 8

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

La MLC (Maison des Loisirs et de la Culture) La Chardonnière est une association loi 1901 administrée par un conseil d'administration constitué d'adhérents bénévoles. Elle adhère au réseau des MJC R2AS (Réseau Rhône-Ain-Saône-Métropole de Lyon).

Vocation et mission

« La MLC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle leur offre la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de devenir des citoyens actifs et responsables. »
(Statuts – Article 2).

Valeurs

« La MLC adhère à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France. Elle est ouverte à tous sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attaché avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MLC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines et contribue au renforcement de la démocratie. »
(Statuts – Article 3).

Moyens d'action

« [...] La démocratie se vivant au quotidien, la MLC participe au développement local en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. [...] Elle propose des activités et des services divers aux enfants, jeunes et adultes. Elle propose à la population des activités éducatives variées (pratiques physiques, artistiques, civiques, sociales, intellectuelles...). De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. »
(Statuts – Article 4).

CONTEXTE

La MLC La Chardonnier, créée en 1967, bénéficie de nombreuses années d'expérience. Elle organise ses activités dans les locaux de la Chardonnier, mis gracieusement à sa disposition par la commune de Fontaines-sur-Saône.

Les années récentes ont été marquées par la période COVID en 2020-2021 (suspension des activités, perte d'adhérents) puis par le renouvellement quasi-complet de l'équipe de direction (administrateurs et salarié) en 2023. La période 2023-2024 a été mise à profit pour :

- mettre en conformité avec la convention collective les contrats de travail qui devaient l'être,
- créer une salle équipée dédiée à la musique (répétitions et enregistrements),
- développer un nouveau site internet et créer un nouveau format pour les plaquettes des activités,
- réorganiser les plannings et recruter des animateurs pour ouvrir de nouveaux cours (théâtre, couture pour enfants, CrossFit, initiation studio) dont certains n'ont finalement pas pu voir le jour (cirque et capoeira),
- tisser des liens avec les services jeunesse et cohésion sociale de la commune et différents acteurs sociaux culturels du territoire.

Activités proposées - Chiffres clés 2023/2024 :

595 adhérents :

- 87% de femmes
- 22% de moins de 18 ans, 44% de 18 à 65 ans, 34% de 66 ans et plus
- 40% de Fontainois
- 18% pratiquent 2 activités ou plus (soit un total de 716 cours achetés)

34 activités proposées dans 77 cours collectifs par semaine, assurés par plus de 30 animateurs :

- Sports & mise en forme (46% des cours achetés) : gym d'entretien, gym douceur, body sculpt, marche nordique, renforcement musculaire stretching, activité physique adaptée, pilates, qi gong, yoga
- Arts plastiques & expression (27%) : cuisine, art floral, arts plastiques, bd – manga, cartonnage & encadrement, couture, dessin, menuiserie & bois, peinture, peinture sur porcelaine, modelage – poterie, sculpture sur bois, vannerie

- Danses (21%) : éveil corporel, zumba, danse classique, danse country, danse hip-hop, danse modern-jazz, danse rock, danse latines
- Langues (4%) : anglais, espagnol
- Arts du spectacle (2%) : chant chorale

Animation du territoire :

- Activités pour les seniors : la MLC propose chaque mois un café séniors avec une animation musicale. Elle organise également une activité sportive adaptée, des lotos et des repas à l'attention des séniors. Ces activités sont intégrées dans la carte séniors proposée par la municipalité.
- Valorisation des pratiques des adhérents : la MLC organise chaque année le gala des enfants inscrits en cours de danse (270 spectateurs et 94 danseurs en 2024), ainsi qu'une exposition d'œuvres des adhérents inscrits dans les activités manuelles.
- Métropole quartiers d'été : En 2024, la MLC a organisé un programme ambitieux de 16 ateliers autour des arts urbains en juillet, sur 2 quartiers de Fontaines-sur-Saône (financement Métropole).

Ambition pour les années futures :

La MLC la Chardonnier continuera à proposer des cours et des activités variés, dans des locaux adaptés aux différentes pratiques, avec des adhérents et des intervenants satisfaits de leurs participations et impliqués dans la vie de l'association, tout en veillant à la pérennité financière de celle-ci.

Ouverte à l'échange et à l'innovation, elle cherchera à développer des partages d'expérience, des partenariats et des actions avec d'autres structures (associations, collectivités locales) pour accroître son rayonnement et le bien-vivre ensemble.

ENJEUX & OBJECTIFS

Au vu de l'état des lieux de l'association et des attentes exprimées par les différentes parties (direction et adhérents de l'association, réseau des MJC, commune partenaire), quatre enjeux principaux sont définis pour la période 2025-2030.

1. ENRICHIR L'OFFRE DE LA MLC ET DIVERSIFIER LES PUBLICS

- **Objectif 1.1 : Optimiser l'utilisation des salles**
- **Objectif 1.2 : Voir la possibilité d'utiliser les espaces extérieurs**
- **Objectif 1.3 : Organiser des activités pendant les vacances scolaires**
- **Objectif 1.4 : Imaginer des formats ponctuels (conférences, moments conviviaux, mini-stages)**
- **Objectif 1.5 : Plancher sur un barème social pour permettre l'accès à plus de monde**

2. DEVENIR UN ACTEUR ASSOCIATIF RECONNU DU TERRITOIRE

- **Objectif 2.1 : Développer une programmation culturelle**
- **Objectif 2.2 : Participer au Réseau des MJC**
- **Objectif 2.3 : Définir notre zone d'intervention**
- **Objectif 2.4 : Monter ou participer à des Projets inter-MJC ou inter-associations ou inter-collectivités**
- **Objectif 2.5 : Améliorer notre visibilité sur le territoire**

3. GARANTIR LA PERENNITE MATERIELLE ET FINANCIERE DE LA MLC

- **Objectif 3.1 : rechercher des subventions pour financer nos projets**
- **Objectif 3.2 : étudier les possibilités d'agrément ouvrant droit à financement**
- **Objectif 3.3 : consolider la part de financement issue des adhésions**
- **Objectif 3.4 : optimiser la rentabilité globale des activités**
- **Objectif 3.5 : étudier les possibilités d'élargir notre champ d'activités**

4. AMELIORER NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

- **Objectif 4.1 : consolider la gestion des ressources humaines**
- **Objectif 4.2 : Impliquer davantage les adhérents**
- **Objectif 4.3 : Accroître les échanges entre et avec les animateurs**

Pilotage du projet

L'avancement du projet associatif fera l'objet :

- d'un point systématique en réunion ordinaire du **conseil d'administration**. Il pourra faire l'objet d'un CA extraordinaire si besoin ;
- d'une présentation aux adhérents lors de chaque **assemblée générale annuelle**.

Le suivi du projet sera réalisé en utilisant un tableau de bord d'indicateurs pertinents (dépenses/recettes et ventilation, nombre d'adhésions, nombre d'activités proposées, nombre de participations aux activités, taux de satisfaction des adhérents, avancement des actions prévues...).